



Compartiment de la sicav Candriam Business Equities de droit belge, géré par Candriam, SCA de droit luxembourgeois - Classe d'actions I - Dis.

Vous êtes à la recherche d'un investissement:

- qui suit les évolutions des marchés des actions
- qui investit dans des sociétés ayant leur siège ou leur principale activité économique dans les pays de la zone euro
- que vous pouvez acheter ou vendre chaque jour

Mais:

- sans échéance préalable, vous permettant d'investir à long terme
- sans protection du capital
- sans rendement fixe et sûr

Belfius Banque, en tant que promoteur, propose Candriam Business Equities EMU

Grâce au compartiment Candriam Business Equities EMU, vous profitez des évolutions des marchés financiers sans devoir sélectionner vous-même des valeurs individuelles.

Information produit

(*) Un fonds d'investissement (également appelé 'organisme de placement collectif' ou 'OPC') est un produit financier qui vous permet d'investir selon une stratégie déterminée dans un portefeuille de titres (actions, obligations,...). Les fonds d'investissement comportent des risques et des frais. Le capital et/ou le rendement n'est/ne sont pas garanti(s) ou protégé(s). Certains fonds d'investissement sont constitués de différents compartiments également appelés

Politique d'investissement

Principaux actifs traités:

Actions de sociétés opérant dans la zone Euro.

Stratégie d'investissement:

Le fonds vise une croissance du capital en investissant dans les principaux actifs traités et à surperformer l'indice de référence. Dans le cadre des limites imposées par l'objectif et la politique d'investissement du fonds, l'équipe de gestion effectue des choix discrétionnaires d'investissement dans le portefeuille, en fonction de ses analyses des caractéristiques et des perspectives d'évolution des actifs traités. Le fonds investit uniquement dans des actions distribuant des dividendes bénéficiant du régime des revenus définitivement taxés et des plus-values réalisées sur ces mêmes actions.

Le Fonds promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales et/ou sociales sans pour autant avoir un objectif d'investissement durable. L'analyse des aspects ESG (Environnement, Social et Gouvernance) est intégrée dans la sélection, l'analyse et l'évaluation globale des sociétés. Le Fonds vise également à exclure les investissements dans des sociétés qui ne respectent pas certaines normes et principes internationaux reconnus (Pacte Mondial des Nations Unies) et qui sont notablement exposées à certaines activités controversées. Dans certaines conditions, le processus d'analyse et de sélection peut s'accompagner également, d'une implication active, en particulier au travers du dialogue avec les sociétés et, en tant qu'actionnaire, au travers du vote en assemblée générale.

Valeur de référence: MSCI EMU (Net Return).

Le fonds est géré de manière active et le processus d'investissement implique la référence à une valeur de référence (l'indice).

Utilisation de l'indice:

- Comme univers d'investissement. En général, les instruments financiers présents dans le portefeuille du fonds font majoritairement partie de l'indice.

Ceci dit, des investissements en dehors de l'indice sont autorisés,

- Dans la détermination des niveaux/paramètres de risque,

- A des fins de comparaison de performance.

Le fonds étant géré activement, il n'a pas pour objectif d'investir dans tous les composants de l'indice, ni d'investir dans les mêmes proportions que les composants de cet indice. Dans des conditions normales de marché, la tracking error attendue du fonds sera modérée à importante, à savoir comprise entre 2% et 6%. Cette mesure est une estimation des écarts de performance du fonds par rapport à la performance de son indice. Plus la tracking error est importante, plus les déviations vis-à-vis de l'indice sont importantes. La tracking error réalisée dépend notamment des conditions de marché (volatilité et corrélations entre instruments financiers) et peut dès lors s'écarter de la tracking error attendue.

La politique d'investissement a été reprise du Document d'informations clés (Key Information Document, KID).

Le capital et/ou le rendement n'est (ne sont) pas garanti(s) ou protégé(s).

Cette fiche produit n'est complète que si elle est accompagnée des informations reprises aux pages suivantes et donne une image fidèle de la réalité en date du 02-03-2026.

Candriam Business Equities EMU

Compartiment de la sicav Candriam Business Equities de droit belge, géré par Candriam, SCA de droit luxembourgeois -
Classe d'actions I - Dis.

ISIN: BE6302921554

SOUSCRIPTION

Prix de souscription minimum: 25 euro.

Montant minimum de la première souscription: 250.000,00 EUR par code ISIN.

Type d'actions: actions de distribution (verse un possible dividende annuel en fonction des résultats)

Durée: indéterminée.

CARACTÉRISTIQUES

Valeur nette d'inventaire: calculée et publiée chaque jour - publication sur le site Internet de BeAMA (beama.be/fr/valeurs-nettes-dinventaire) ainsi que sur belfius.be/fonds.

COÛTS À CHARGE DE L'INVESTISSEUR

COÛTS DE TRANSACTION

Frais d'entrée:

aucun

Frais de sortie: aucun

Frais de conversion: Tous les frais imputés par Belfius Banque pour le service fourni lors de la conversion. Pas d'application pour ce produits

COÛTS RÉCURRENTS

Coûts récurrents: 1,06%. Les coûts récurrents sont prélevés par le fonds au cours de l'année et peuvent varier d'une année à l'autre. Pour de plus amples informations sur les coûts récurrents, vous pouvez consulter le Document d'informations clés (KID) du fonds. Ces coûts récurrents se composent de:

Frais de gestion et autres frais administratifs ou d'exploitation: 0,86%

Coûts de transaction: 0,20% tous les coûts de transaction faits par le gestionnaire lors de l'achat et de la vente de positions dans le portefeuille du fonds.

Swing Pricing: Non - L'application du swing pricing a pour objectif de protéger les actionnaires existants contre l'impact négatif sur la valeur d'inventaire qu'ils peuvent subir à la suite de frais liés aux entrées et sorties significatives d'autres investisseurs dans le fonds. L'ajustement du mode de valorisation ne devra pas dépasser 2% de la valeur nette d'inventaire. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le prospectus.

FRAIS MARGINAUX

Commissions liées aux résultats: Aucun

D'AUTRES COÛTS

Dossier-titres Des droits de garde sont imputés sur la mise en dépôt de ce produit financier à la banque (max 0,08%). Candriam, SCA de droit luxembourgeois les prend en charge en les payant au nom et pour compte de l'investisseur.

RETROCESSIONS

Il est possible que Belfius Banque reçoit des paiements ou des avantages de tiers (aussi appelé des 'incitations') pour les services d'investissement et les services auxiliaires que la banque vous fournit. Le fonds (un 'tiers') peut par exemple offrir la possibilité à votre agence Belfius Banque d'utiliser du matériel de support et/ou de participer à un programme de formation, organisé et financé par les parties avec lesquelles le fonds collabore. Sur simple demande, vous pouvez obtenir plus d'informations sur ces avantages dans votre agence. Il existe également des accords de rétrocession entre Belfius Banque et le gestionnaire de fonds. Les rétrocessions sont des paiements que la banque reçoit du gestionnaire de fonds pour la distribution du fonds. Vous pouvez trouver plus d'informations sur la rétrocession spécifique relative à votre montant d'investissement souhaité sous 'incitations' dans la simulation de coûts personnalisée que vous recevez et que vous pouvez consulter avant d'investir.

FISCALITÉ

Sur la base de la législation fiscale actuelle, qui est susceptible d'être modifiée, le régime fiscal belge appliqué à un investissement dans cette sicav par des entités soumises à l'impôt des personnes morales ('IPM') ou à l'impôt des sociétés ('ISoc') est le suivant:

	PM	IPM	ISoc
Dividende	30%	Le PM est libératoire	Imposable (25% ou tarif réduit progressif). Le PM peut être imputé avec l'ISoc
Plus-value	-	Non imposable	Imposable (25% ou tarif réduit progressif)
Moins-value	-	Non déductible fiscalement	Non déductible fiscalement

Taxe boursière (TOB): 1,32 % (max 4.000 EUR) en cas de sortie d'actions de capitalisation ou de conversion d'actions de capitalisation en actions d'un même compartiment ou d'un autre compartiment. Pour les sociétés soumises à l'ISoc, un investissement dans cette sicav peut entraîner la suppression du tarif réduit progressif pour l'impôt des sociétés. En outre, les actions de capitalisation de cette sicav doivent être retranchées de la base de calcul de la déduction des intérêts notionnels.

Si les associations de fait investissent dans un compartiment qui investit lui-même au moins 10% directement ou indirectement dans des créances, elles sont également soumises à un précompte mobilier (OPC) de 30% sur les plus-values.

DOCUMENTS

Offre privée. Le Document d'informations clés (Key Information Document, KID), le prospectus et les rapports périodiques les plus récents sont disponibles gratuitement en français et en néerlandais dans toutes les agences de Belfius Banque, qui assure le service financier et sur belfius.be/chercherdesfonds. Vous trouverez un résumé de vos droits en tant qu'investisseur sur www.candriam.com/assetdirect/summary-rights-investors.pdf. Ce résumé est disponible en anglais. Pour plus d'informations concernant les éventuels aspects ESG, veuillez consulter le supplément au Prospectus, le rapport annuel et la publication d'informations en matière de durabilité (belfius.be/informations-sur-la-durabilite). Nous vous conseillons de lire le Document d'informations clés (Key Information Document, KID), le prospectus et la fiche produits et de tenir compte de toutes les caractéristiques et finalités de ce fonds, telles que reprises dans ces documents avant de prendre la décision d'investir.

SERVICE PLAINTES

Une plainte? Contactez d'abord votre agence, votre conseiller financier ou le service Gestion des plaintes (N° de colis 7908), Place Charles Rogier, 11 à 1210 Bruxelles, ou envoyez un e-mail à complaints@belfius.be.

Vous n'êtes pas satisfait de la réponse? Adressez-vous à Belfius Banque SA, Negotiation (N° de colis 7913), Place Charles Rogier, 11 à 1210 Bruxelles ou envoyez un e-mail à negotiation@belfius.be. Vous ne trouvez pas immédiatement la solution après avoir contacté les services précités? Adressez-vous à l'Ombudsman en conflits financiers, North Gate II, boulevard du Roi Albert II, 8 à 1000 Bruxelles (ombudsfin.be).

Candriam Business Equities EMU

Compartiment de la sicav Candriam Business Equities de droit belge, géré par Candriam, SCA de droit luxembourgeois -
Classe d'actions I - Dis.

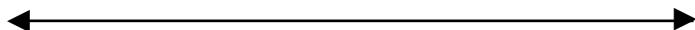
ISIN: BE6302921554

Indicateur synthétique de risque (SRI):

Classe de risque 4. L'indicateur synthétique de risque est l'indicateur de risque du produit par rapport à d'autres produits, où 1 représente le risque le plus faible et 7 le risque le plus élevé. Ce chiffre peut évoluer dans le temps (à la baisse comme à la hausse), et le niveau le plus faible n'est pas indicatif d'une absence de risque. L'indicateur permet d'apprécier la probabilité pour ce produit d'enregistrer des pertes en cas de mouvements de marché et/ou une impossibilité de vous payer. L'indicateur de risque suppose que vous gardez le produit pour la période de détention recommandée comme indiqué dans le Document d'informations clés (Key Information Document, KID). De plus amples informations sont disponibles dans le prospectus et le KID ou sur belfius.be/risques-investissements.

Risque plus faible

Risque plus élevé



Dynamic

Vous trouverez de plus amples informations sur belfius.be/catégoriesdeproduits.

RISQUES

La liste des risques ci-dessous n'est pas exhaustive. De plus amples informations sur les risques applicables au fonds et à tout compartiment du fonds sont disponibles dans le prospectus, le Document d'informations clés (Key Information Document, KID) ou sur belfius.be/risques-investissements.

L'investisseur doit tenir compte des risques suivants qui sont importants et qui ne peuvent pas nécessairement être pris en compte de manière adéquate dans le SRI:

Risque de durabilité

Fait référence à tout événement ou situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui pourrait affecter la performance et/ou la réputation des émetteurs dans le portefeuille. Le risque de durabilité peut être spécifique à l'émetteur, en fonction de ses activités et ses pratiques, mais il peut aussi être dû à des facteurs externes.

Risque de concentration

On parle ici de risque de perte en raison d'une concentration trop importante des investissements dans certaines catégories d'actifs ou sur certains marchés.

Conditions valables au 02-03-2026.
Ce document est une communication marketing et ne peut être considéré comme un conseil en investissement.

Éditeur responsable:
Belfius Banque SA - Place Charles Rogier 11 - 1210 Bruxelles - +32 2 222 11 11 - belfius.be
RPM Bruxelles TVA BE 0403.201.185 - IBAN BE23 0529 0064 6991 - BIC GKCCBEBB - FSMA n° 19649 A

Comment souscrire?

Prenez contact avec votre chargé de relations ou avec Save & Invest WEP via Invest@belfius.be

Information sur les frais et fiscalité

Ce document vous fournit des informations sur l'ensemble des frais et des taxes auxquels vous pouvez vous attendre avec ce produit. Il ne s'agit pas d'une publicité. L'information fournie est prescrite par la loi. Nous vous conseillons de lire ces informations pour décider, en connaissance de cause, d'investir dans ce produit ou non.

Aperçu des frais à charge de l'investisseur

Frais de services d'investissement et services auxiliaires

> Frais uniques pour le service

Nous entendons par là tous les frais payés à Belfius Banque au début ou à la fin des services d'investissement fournis, à l'exception des frais d'entrée et de sortie. De manière standard, Belfius Banque ne facture pas ces frais.

> Frais récurrents pour le service

Tous les frais courants qui sont payés de manière récurrente à Belfius Banque pour les services fournis à l'investisseur. De manière standard, Belfius Banque ne facture pas ces frais.

> Frais de transactions (taxes incluses) pour le service

Tous les frais et taxes liés aux transactions et qui sont facturés par Belfius Banque pour le service (frais d'entrée et de sortie, taxe boursière si d'application).

Frais d'entrée

Tous les frais imputés par Belfius Banque pour le service fourni lors de la souscription. Sauf conventions contractuelles contraires entre l'investisseur et Belfius Banque, Belfius Banque n'impute de façon standard aucun frais d'entrée pour ce fonds.

Frais de sortie

Il s'agit de tous les frais imputés par Belfius Banque pour le service fourni lors de la sortie. En cas de vente de ce fonds, Belfius Banque n'impute aucun frais de sortie. Sauf conventions contractuelles contraires entre l'investisseur et Belfius Banque, l'investisseur ne doit pas payer de frais forfaitaires par transaction.

Frais de conversion:

Tous les frais imputés par Belfius Banque pour le service fourni lors de la conversion. Pas d'application pour ce produits

Frais accessoires pour les services

Des frais occasionnels peuvent être facturés par Belfius Banque (par exemple, des commissions de performance). Pas d'application pour ce produit.

Taxe boursière (TOB)

Pour plus d'informations sur la taxe boursière, vous pouvez consulter le paragraphe «Fiscalité».

> Frais de services auxiliaires

Tous les frais liés aux services auxiliaires qui ne sont pas compris dans les frais susmentionnés.

Droit de garde

Des droits de garde sont imputés sur la mise en dépôt de ce produit financier à la banque (max 0,08%). Candriam, SCA de droit luxembourgeois les prend en charge en les payant au nom et pour compte de l'investisseur.

Candriam Business Equities EMU

Compartment de la sicav Candriam Business Equities de droit belge, géré par Candriam, SCA de droit luxembourgeois - Classe d'actions I - Dis - BE6302921554.

Incitations

> Commission de distribution

Nous entendons par là les paiements que Belfius Banque reçoit du gestionnaire pour les services d'investissement que Belfius Banque fournit à l'investisseur. Cette commission s'élève à 0,325%, à moins que l'investisseur n'ait conclu un contrat de distribution avec l'émetteur.

Frais liés au produit (hors incitations)

> Frais uniques pour le fonds

Tous les frais qui sont imputés par le gestionnaire au début ou à la fin de l'investissement. Pas d'application pour ce fonds.

> Frais récurrents pour le fonds (hors commission de distribution)

Tous les coûts récurrents qui sont déduits du fonds en cours d'année pour sa gestion et son administration. Ils s'élèvent à 0,535% et peuvent varier d'une année à l'autre.

> Frais de transaction pour le fonds

Tous les frais de transaction encourus par le gestionnaire lors de l'achat et de la vente de positions dans le portefeuille du fonds. Ces frais s'élèvent à 0,1979%.

> Frais marginaux pour le fonds

Frais marginaux qui peuvent être imputés par le gestionnaire (par exemple, commissions de performance). Lorsqu'ils sont d'application, ils sont toujours mentionnés dans le prospectus. Pas d'application pour ce fonds.

Fiscalité

Sur la base de la législation fiscale actuelle, qui est susceptible d'être modifiée, le régime fiscal belge appliqué à un investissement dans ce produit par des personnes morales soumises à l'impôt des personnes morales (« IPM ») ou à l'impôt des sociétés (« ISoc ») est le suivant :

	Précompte mobilier (PM)	IPM	ISoc
Dividende	30 % PM	Le PM est libératoire	Imposable (25 % ou tarif réduit progressif). Le PM peut être imputé avec l'ISoc.
Plus-value	-	Non imposable	Imposable (25 % ou tarif réduit progressif)
Moins-value	-	Pas déductible fiscalement	Pas déductible fiscalement

Pour les sociétés soumises à l'ISoc, un investissement dans ce produit peut entraîner la suppression du tarif réduit progressif pour l'impôt des sociétés.

Pour plus d'informations sur le précompte mobilier et la taxe boursière, vous pouvez vous adresser à votre prestataire de services financiers. Les investisseurs soumis à un régime autre que celui de l'impôt des personnes morales ou de l'impôt des sociétés en Belgique ou n'ayant pas de personnalité juridique sont priés de s'informer au sujet du régime fiscal qui leur est applicable.

Candriam Business Equities EMU



Compartiment de la sicav Candriam Business Equities de droit belge, géré par Candriam, SCA de droit luxembourgeois - Classe d'actions I - Dis - BE6302921554.

Les frais cumulés, leur impact sur le rendement annuel et les pics ou fluctuations de coûts

Les pourcentages dans l'exemple ci-dessous montrent l'impact des coûts sur le rendement annuel en cas de vente. Nous ne tenons pas compte d'une éventuelle moins-value ou plus-value du produit en conséquence d'une baisse ou d'une hausse de la valeur nette d'inventaire (VNI).

Candriam Business Equities EMU (BE6302921554)

Montant que vous voulez investir dans ce produit - Contre-valeur indicative de 250000 euros

Frais cumulés et impact sur le rendement annuel

	En cas de vente après 1 an		En cas de vente après 5 ans		En cas de vente après 10 ans *	
Frais de services d'investissement et services auxiliaires	0,00 EUR	0,000 %	0,00 EUR	0,000 %	0,00 EUR	0,000 %
Incitations **	812,50 EUR	0,325 %	4062,50 EUR	0,325 %	8125,00 EUR	0,325 %
Frais liés au produit (hors incitations)	1832,25 EUR	0,733 %	9161,25 EUR	0,733 %	18322,50 EUR	0,733 %
Total	2644,75 EUR	1,058 %	13223,75 EUR	1,058 %	26447,50 EUR	1,058 %
(dont les taxes) ***	0,00 EUR	0,000 %	0,00 EUR	0,000 %	0,00 EUR	0,000 %

* Cela correspond à l'horizon (période de conservation recommandée) du produit.

** Paiements que Belfius Banque reçoit du gestionnaire pour le service d'investissement que la banque fournit à l'investisseur.

*** Ce poste ne comprend que les taxes liées aux transactions (par exemple TOB, taxes liées aux transactions étrangères, telles que le stamp duty anglais). Attention : Les autres taxes, en particulier les taxes liées aux revenus d'investissements (par exemple, le précompte mobilier sur les dividendes et sur les plus-values de fonds) ne font pas partie de l'aperçu des frais ci-dessus.

Les frais exceptionnels (p. ex. frais de transfert en dehors de Belfius Banque) ne sont pas repris dans l'aperçu des frais ci-dessus. Pour connaître les tarifs en vigueur, vous pouvez contacter nos Relationship Managers via rm@belfius.be.

Ces pages reflètent fidèlement la réalité en date du 02 mars 2026